

Appel à manifestation d'intérêt – publication de « Dialogues et Cultures »

La Fédération Internationale des Professeurs de Français (FIPF) lance un appel à manifestation d'intérêt pour identifier une maison d'édition pouvant l'aider à publier « Dialogues et Cultures », qui est une revue annuelle de la FIPF, actuellement à son 62eme numéro.

L'accord de publication prendra effet à partir du numéro 64 de « Dialogues et Cultures » et permettra de lancer une nouvelle formule de cette revue.

1. Caractéristiques de « Dialogues et Cultures » à partir du numéro 64 :

- « Dialogues et Cultures » deviendra une collection plutôt qu'une revue, et ne sera pas limité à une publication annuelle, plusieurs numéros peuvent paraître la même année.
- « Dialogues et Cultures » sera consacré à l'édition d'articles sélectionnés parmi les communications présentées lors des congrès mondiaux, régionaux ou nationaux organisés par la FIPF ou par ses associations membres.
- Chaque numéro comportera une quinzaine d'articles, soit à peu près 200 pages imprimées (entre 400 000 à 500 000 caractères, espaces compris, avec une taille maximale de chaque article fixée à 35 000 caractères, espaces compris).
- Les organisateurs de congrès régionaux ou nationaux devront déposer un dossier de candidature pour un numéro de « Dialogues et Cultures », la décision de publication étant prise par le comité éditorial de la collection (composé de la direction de la FIPF et des présidents des huit Commissions de la Fédération).

2. Aspects budgétaires et logistiques

- Chaque numéro viendra avec son propre budget (financé par le budget du congrès ou par un partenaire), permettant l'édition d'une version numérique, ainsi que l'impression de 50 exemplaires qui seront remis aux organisateurs du congrès (en cas de demande d'exemplaires supplémentaires, le budget sera ajusté).
- Le numéro sera disponible immédiatement pour une mise en ligne par la FIPF, gratuitement, sur une des grandes plateformes de diffusion de revues scientifiques.
- La maison d'édition proposera un service de publication à la demande pour les personnes ou institutions souhaitant faire l'achat d'une version imprimée.
- Un contrat de 3 ans (2017-2020) sera signé avec la maison d'édition sélectionnée.

3. Composition du dossier de réponse à l'appel à manifestation d'intérêt :

- Les maisons d'édition pouvant être intéressées par la publication de « Dialogues et cultures » devront constituer un dossier composé des éléments suivants :
 - Le coût de publication d'un numéro de « Dialogues et cultures » (version numérique et 50 exemplaires imprimés. Si possible des projections pour des nombres supérieurs d'exemplaires seront aussi faites : par exemple 100 ou 200 exemplaires)
 - Le coût et les modalités d'un service de « publication à la demande » pour les personnes ou institutions souhaitant faire l'achat d'une version imprimée
 - Les avantages éventuels pour la FIPF selon les modes de publication
 - Autres éléments qui sembleront utiles pour compléter le dossier
 - Les réserves éventuelles sur les caractéristiques proposées pour la publication de « Dialogues et Cultures », telles que présentées ci-dessus.

Le dossier est à adresser à la FIPF de préférence par voie électronique à (secretariat@fipf.org) au plus tard le 15 mars 2017. Il peut aussi être adressé par voie postale à FIPF, 101 boulevard Raspail, 75270 Paris cedex 06, France.

Pour toute demande de renseignements complémentaires, merci de contacter secretariat@fipf.org